



**SAUVEGARDE
& AVENIR DE TROYES**

Association Sauvegarde et Avenir de Troyes

Association fondée en 1963

Reconnue d'utilité publique

24 Quai Dampierre 10000 Troyes

Tél : 03 25 73 29 69

sattroyes@gmail.com

Décembre 2010

BILLET N°

28

Agenda SAT

DIMANCHE 28 NOVEMBRE

Randonnée pédestre

**Circuit découverte
du patrimoine XIX^e**



Dans le cadre des randonnées pédestres organisées par l'OMS et la CAT, la SAT propose un parcours "Découverte du patrimoine XIX^e siècle" en partenariat avec Aube Immobilier, sous la conduite de Jean-Louis Humbert.

> Rendez-vous dimanche 28 novembre à 15h sur le parking de la CAT à l'angle des rues Courtalon, Jeanne d'Arc et Bégand.

DIMANCHE 5 DÉCEMBRE

Visite de chantier



Dans le cadre de ses activités de sensibilisation au patrimoine, à l'architecture et à l'urbanisme, la SAT organise une visite du chantier situé 10 Rue Paillot de Montabert.

> Rendez-vous sur place le dimanche 5 décembre à 10h.

ACTUALITÉS

REQUALIFICATION DES QUAIS DU CANAL

UN PROJET D'AVENIR QUI RESPECTE LE PASSÉ



La réouverture du canal et la requalification de ses quais mettent en valeur le passé de Troyes et affirment une volonté de rupture avec l'urbanisme des années 1970.

Le projet rappelle en effet l'importance historique de l'eau à Troyes qui a fait de la ville une grande cité industrielle : les moulins hydrauliques sont à l'origine de la filature qui a favorisé l'essor de la bonneterie. Il valorise aussi le XIX^e siècle qui a vu la naissance du canal de la Haute-Seine dont la construction a été ordonnée par Napoléon 1^{er}.

Le projet conçoit la ville autrement qu'à l'époque où le comblement du canal avait autorisé la création de l'avenue Chomedey, considérée alors comme une "véritable piste d'envol vers la capitale". La création d'espaces dédiés aux piétons et aux circulations douces permettra aux Troyennes et aux Troyens de se réapproprier leur ville.

L'association est consciente des gênes occasionnées par les travaux. Mais elle parie que ceux-ci une fois achevés, l'unanimité se fera autour d'une réalisation qui devrait renforcer l'attractivité touristique de Troyes.

MARDI 7 DÉCEMBRE

Conférence "les rues de Troyes des années 50 à nos jours"



Animée par Jean-Pierre Demessemacker et Jean-Louis Humbert, à partir des fonds photographiques Oudinot et Demessemacker.

> À 19h00 à la Maison des associations.

MARDI 18 JANVIER

Présentation des projets

Municipaux

Présentation des projets municipaux en matière d'urbanisme et de patrimoine, suivi d'un débat avec Bertrand Chevalier, maire adjoint chargé de l'urbanisme.

> À 19h00 à la Maison des associations.

Vœux de la SAT

La conférence de 19h sera suivie d'un cocktail à l'occasion de la nouvelle année.

> À 20h00 à la Maison des associations.

Publications



Le prochain numéro (décembre) de la revue VMF, éditée par l'association Vieilles Maisons Françaises, est consacré au département de l'Aube.

Une large part du dossier traite du patrimoine du XIX^e siècle et de la ZPPAUP de Troyes.

La revue est disponible chez tous les marchands de journaux.

NOUVEAUX HORAIRES

SECRETARIAT

Les bureaux de l'association (24 quai Dampierre à Troyes) sont ouverts du lundi au mercredi de 9h à 13h et de 14h à 18h.

PERMANENCE

Une permanence est assurée tous les samedis matin à 11h par les membres du bureau.

ACTUALITÉS

UN BARDAGE QUI GOMME LES TRACES DU PASSÉ



Suite à nos différents articles dans les précédents billets relatifs au bardage du 25 rue de la Monnaie, Bertrand Chevalier, maire adjoint chargé de l'urbanisme apporte les précisions suivantes :

« Cette restauration a fait l'objet d'un permis de construire délivré par le Préfet le 29 décembre 2005, suivi d'un modificatif en juin 2008 accordé tacitement malgré l'avis défavorable formulé par la Ville et l'Architecte des Bâtiments de France.

Les nombreuses visites de chantier de la Commission Interservices de Secteur Sauvegardé permettent heureusement aujourd'hui de faire évoluer un certain nombre de points jugés non acceptables. Sur l'angle de l'analyse technique de ce dossier, il convient de préciser que la parcelle est composée de plusieurs corps de bâti construits pour certains à des époques différentes. Par ailleurs, ces mêmes immeubles ont été profondément modifiés à plusieurs reprises et remis à ces occasions "aux goûts du jour". Et que le travail de la Commission interservices de Secteur Sauvegardé qui s'effectue conformément à l'esprit du règlement de secteur sauvegardé consiste à retrouver une cohérence d'ensemble lorsque cela est possible, ou par immeuble lorsque leur style est parfaitement différent, mais toujours en s'appuyant sur les traces qui restent à disposition.

Or, l'immeuble à gauche sur la rue a été totalement restructuré à au moins deux époques... Au XVII^e siècle, date à laquelle il a perdu son encorbellement et toute la composition des baies et des assemblages structurels au 1^{er} étage. Au XX^e siècle ensuite, où le rez-de-chaussée cette fois, a été remanié avec la création du dessin des impostes, du remplissage en briques entre les pans de bois, et autres ajouts décoratifs.

Restait toutefois le mur gouttereau à gauche avec une saillie sur rue d'un caractère anormal mais qui s'est avéré après analyse, être le dernier reste de la construction du XVI^e siècle qui s'inscrivait dans le prolongement de celles des parcelles voisines.

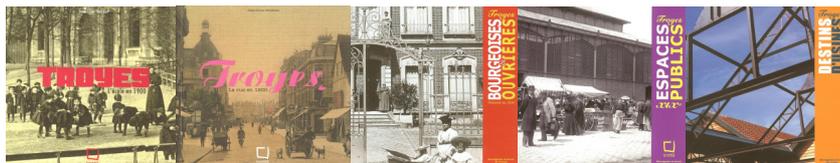
Le style globalement XVI^e d'une grande partie de cet ensemble immobilier a donc orienté le choix vers la restitution de la silhouette originelle de l'immeuble, authentifiée par sa joue latérale. Le projet consiste donc à rattraper la saillie d'encorbellement des étages, mais sans tricher sur la composition d'une façade déjà disparue au XVII^e siècle, d'où l'habillage en bois, qui par ailleurs correspond parfaitement aux pratiques traditionnelles de mises en œuvre à cette époque.

Nous maintenons de notre côté qu'il est particulièrement incompréhensible et dommage de gommer, en les cachant par un bardage sans intérêt, les modifications apportées au bâtiment au XVII^e sous prétexte qu'il s'agit d'un "remaniement" et que le principe du retour au XVI^e siècle est privilégié.

VIE DE L'ASSOCIATION

OFFRE EXCEPTIONNELLE RÉSERVÉE AUX MEMBRES DE L'ASSOCIATION

UN OUVRAGE OFFERT POUR UN OUVRAGE ACHETÉ



A l'occasion des fêtes, l'association propose une offre exceptionnelle à l'ensemble de ses adhérents. Vous pouvez acquérir deux ouvrages de Jean-Louis Humbert co-édités par l'association pour le prix d'un.

C'est l'occasion de compléter votre collection ou de faire des cadeaux à vos proches. Les livres sont disponibles au siège de l'association.

Pour tous renseignements contacter le secrétariat au 03.25.73.29.69.